



## **L'ÉTABLISSEMENT**

L'EHPAD Saint Joseph est une structure privée à but non lucratif. Il est géré par l'association SANTE & BIEN-ETRE membre de l'Union d'Associations Comité Commun - Santé et Bien-Être, fondée en 1982 pour créer et développer des établissements pour personnes âgées valides ou dépendantes.

L'Ehpad St Joseph est entièrement médicalisé (convention tripartite 2011-2016).

L'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

La capacité d'accueil est de 60 résidents : personnes seules ou en couple, âgées de 60 ans (dérogation possible avant 60 ans).

## **NOTRE ÉQUIPE**

Sous la responsabilité de la Direction l'équipe est composée :

du médecin coordonnateur,  
de la cadre de santé,  
de 3 infirmiers diplômés d'Etat, 1 psychologue, 12 aides soignantes, 2 aide-méxico-psychologiques, 12 agents de service logistique.

L'équipe est complétée par un pôle administratif, 1 animatrice, 1 agent pour l'entretien des bâtiments, 1 lingère et 3 cuisiniers assistés d'une diététicienne.

Des intervenants extérieurs accompagnent également les résidents à leur demande (coiffeur, esthéticienne, pédicure, kinésithérapeute, orthophoniste...)

## **NOS OBJECTIFS**

Accompagner la personne âgée dans tous les actes de la vie courante.

Maintenir au maximum son autonomie.

Elaborer avec elle et son entourage proche un projet de vie qui répondra au mieux à ses besoins et ses désirs.

Animer une démarche qualité. Processus d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité du service rendu aux résidents.

Un protocole commun à tous les Etablissements Santé et Bien Être a été élaboré pour prévenir tout risque de

maltraitance et adopter une ligne de conduite institutionnelle tant pour le signalement des situations que pour

l'accompagnement des victimes (circulaire DGAS n°2002/265 du 30 avril 2002). Ce protocole de prévention est appliqué à St Joseph depuis octobre 2002.

## **ACCUEIL**

Nous proposons des chambres individuelles tout confort et pour certaines équipées de matériel d'aide aux transferts.

Un espace d'accueil répond à toutes les demandes de nos résidents et des visiteurs.

Un pôle stratégique de soins doté d'un plan de soins informatisé, une salle de kinésithérapie et une salle de bain « balnéothérapie » assurent une prise en charge efficace, en toute confiance.

Un salon de coiffure, des salons privés et des jardins fleurs concourent à offrir un cadre accueillant et chaleureux.

L'animation quotidienne est également soutenue par des bénévoles.

Le véhicule de l'établissement nous permet d'organiser des sorties extérieures.

## **ADMISSION**

Une visite préalable de l'établissement est proposée au futur résident. Une présentation de l'équipe est alors réalisée.

Un dossier administratif et médical est étudié par la Commission médicale, composée de la Directrice, du Médecin Coordonnateur et de l'équipe soignante. Cette Commission émet un avis quant à l'adéquation de l'état de santé du futur résident et les possibilités de prise en charge de l'établissement.

Un contrat de séjour et un règlement intérieur sont signés et remis lors de l'entrée du résident ainsi que le livret d'accueil.

## **TARIFS**

Tarifs hébergement :

Résidents de plus de 60 ans : 61.52 € / jour

Résidents de moins de 60 ans : 77.12 € / jour

Tarifs dépendance :

GIR 1-2 : 21.49. € / jour

GIR 3-4 : 13.64. € / jour

GIR 5-6 : 5.79 € / jour

Tarifs en vigueur à compter du 01/01/2019.

Arrêté du 16 janvier 2019 du Conseil Départemental de l'Allier.